

Bruxelles, le 13 septembre 2006

RTE-T : un premier rapport d'activité des coordonnateurs européens encourageant

La Commission européenne a adopté aujourd'hui la communication du vice-président Barrot présentant les principaux résultats de l'activité des coordonnateurs du réseau transeuropéen de transport (RTE-T). Les six personnalités¹ désignées en juillet 2005 pour évaluer l'avancement de certains projets RTE-T ont également formulé des recommandations quant à la mise en œuvre efficace de ces projets prioritaires.

« Le fait que le rôle des coordonnateurs européens soit désormais bien reconnu, tant au niveau des États et des régions concernés qu'au sein du secteur ferroviaire, représente déjà en soi un succès. De plus, les premiers résultats obtenus par les coordonnateurs sont très encourageants » a déclaré Jacques Barrot, vice-président de la Commission en charge des transports.

Les coordonnateurs européens ont reçu pour tâche d'analyser les axes prioritaires dont ils sont responsables et de formuler en même temps des recommandations pour la réalisation de ces grands projets. Indépendamment du projet sur lequel ils travaillent, leurs recommandations seront très utiles à la Commission dans la programmation financière des réseaux transeuropéens de transport pour la période 2007-2013. La Commission dispose ainsi d'une analyse de corridors dans leur intégralité.

Quatre principes ont été considérés par les coordonnateurs comme étant essentiels dans la mise en œuvre des projets RTE-T. Ces principes qui ont été repris dans la communication de la Commission sont les suivants :

- concentrer les fonds disponibles en premier lieu sur les sections transfrontalières et sur certains goulets d'étranglement majeurs, sur des projets qui représentent une forte valeur ajoutée pour la Communauté ;
- prendre en compte, dès la phase de conception des projets, les aspects liés à l'interopérabilité ;

¹ Ces coordonnateurs sont :

- M. Karel Van Miert, pour le Projet prioritaire n°1 (« Axe ferroviaire Berlin-Vérone/Milan-Bologne-Naples-Messine-Palermo »)
- M. Etienne Davignon, pour le Projet prioritaire n°3 (« Axe ferroviaire à grande vitesse du sud-ouest de l'Europe »)
- Mme Loyola de Palacio, pour le Projet prioritaire n°6 (« Axe ferroviaire Lyon-Trieste-Divaca/Koper-Divača-Ljubljana-Budapest-frontière ukrainienne »)
- M. Péter Balázs, pour le Projet prioritaire n° 17 (« Axe ferroviaire Paris-Strasbourg-Stuttgart-Vienne-Bratislava »)
- M. Pavel Telicka, pour le Projet prioritaire n° 27 (« Axe ferroviaire *Rail Baltica* Varsovie-Kaunas-Riga-Tallinn-Helsinki »)
- M. Karel Vinck pour le projet « ERTMS ».

- appliquer un taux de soutien suffisamment incitatif pour permettre le démarrage des travaux sur les sections transfrontalières et les goulets d'étranglement;
- répartir les ressources communautaires disponibles de façon optimale et dans un principe d'équité.

M. Barrot a également souligné le besoin de coordination tout le long de chaque axe, qu'il s'agisse de la planification des infrastructures, de la politique des transports ou de la gestion des flux de trafic. Les coordonnateurs ont notamment été à l'origine de la signature de lettres d'intention et de la création de « commissions intergouvernementales » qui permettront aux pays concernés de mieux coordonner leur planification.

Sur base de ces premiers résultats positifs, M. Barrot a vivement encouragé les coordonnateurs à poursuivre leur mission.

Les coordonnateurs européens seront auditionnés par le Parlement européen dans les prochaines semaines.

La version complète des rapports est disponible à l'adresse suivante :

http://ec.europa.eu/ten/transport/external_dimension/hlg/2006_02_17_tent_consultation/index_fr.htm